

**PROCES VERBAL DU
COMITE SYNDICAL D'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
D'AZAY-SUR-CHER - VERETZ**

☪ ☉ ☽

Séance du 26 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf,
le vingt-six juin à dix-huit heures,
le Comité syndical légalement convoqué le 18 juin 2019, s'est réuni au lieu habituel de ses
séances, en mairie d'Azay-sur-Cher, sous la présidence de M. Janick ALARY, Président.

Membres présents : Mmes Danièle GUILLAUME, Gisèle BENOIT et Ms. Janick ALARY,
Claude ABLITZER et Jean-Marc HEMME formant la majorité des membres en exercice.

Membre titulaire excusé : M. Bruno VINCENT

Suppléant(s) présent(s) sans participation au vote : Mme Christine SACRISTAIN et M. Olivier
ARCHAMBAULT

Suppléants excusés : Ms Johnny GAUTRON, Jean-Pierre BODIER et Thierry POUILLOUX

A été élue secrétaire de séance Mme Gisèle BENOIT

Préalablement à l'ouverture de la séance, le Président sollicite le Comité syndical afin qu'il
autorise l'inscription à l'ordre du jour d'un point complémentaire : point n°5 relatif à la
constitution de la commission de contrôle du SIAEPA pour les comptes de VEOLIA.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 28 mars 2018

Le procès-verbal du Comité syndical ayant été joint à la présente convocation, Monsieur le
Président en donne une lecture.

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 28 mars 2019 tel qu'il est transcrit.

**2. Information sur la Délégation de pouvoir au Président par le Comité syndical - article L
5211-10 du code général des collectivités territoriales**

Les membres du Comité sont informés de l'absence de décisions prises depuis le dernier
Comité syndical.

3. Service de l'eau potable- rapport d'activités 2018 du délégataire Véolia Eau

Monsieur le Président indique aux membres de l'assemblée que Véolia Eau, en sa qualité de délégataire, nous présente son rapport concernant le service public de l'eau potable pour l'exercice 2018.

Plus précisément, il ressort de ce document remis, les points suivants :

- 7.638 habitants desservis et 3.304 abonnés (3.240 en 2017),
- 1 unité de production d'eau potable d'une capacité totale de 2.200 m³ par jour comprenant une unité de déferrisation d'un forage au cenomanien et d'un autre au turonien,
- 2 forages qui ont fourni un volume produit de 385 481 m³ (404 164 m³ en 2017)
- 2 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 1.300 m³,
- 122 km de canalisations de distribution,
- le rendement du réseau est de 85,5% en 2018 (83,30 % en 2017),
- un abonné domestique consommant 120 m³ paye 184,76 € en 2018 (179,57 € TTC en 2017), soit en moyenne 1,54 €/m³, (1,49 €/ m³ en 2017).

Les évènements 2018 à retenir :

Rendement en hausse

Malgré les nombreuses fuites détectées et réparées en 2017, le rendement avait un peu diminué et s'établissait à 83 %. Des recherches de fuites approfondies ont été lancées début 2018 afin de l'améliorer. Cela a porté ses fruits puisque le rendement 2018 atteint à nouveau 85,5%, c'est-à-dire sa valeur de 2016.

Qualité de la ressource

L'eau produite et distribuée sur le service en 2018 est conforme aux limites de qualité sur 100% des prélèvements bactériologiques.

La qualité physico-chimique n'est que de 77 %. Ce taux physico-chimique en baisse est lié pour 5 analyses sur 6 à des CVM, dont la route du Placier où nous avons choisi d'installer une purge automatique pour vérifier si son impact serait positif. La dernière analyse non conforme (fluorures) dépassait peu la limite et a été levée en 8 jours par une contre analyse conforme.

Renouvellements réalisés en 2018

Le renouvellement de la pompe d'exhaure en 2017 avait permis d'avoir l'ensemble des pompes d'exhaure du forage principal produisant près de 70 m³/h contre moins de 60 auparavant.

Le renouvellement des pompes de reprise de la station a été réalisé en mai 2018 (sur fonds de l'avenant) : il permet également d'améliorer la capacité des reprises, les 2 nouvelles pompes pouvant travailler ensemble et ainsi délivrer jusque 110 m³/h contre 64 auparavant. La capacité de production de la station est donc augmentée de 200 m³/jour. L'année 2018 a été une année moins caniculaire que 2017, mais l'été a été chaud : le remplissage des réservoirs a été moins contraint qu'en 2017 avec ces nouveaux aménagements.

Les autres travaux sur les installations concernent des vannes et des reprises hydrauliques.

	Opération réalisée dans l'exercice	Mode de gestion
Installations électromécaniques		
SITE DE AZAY - LE BASTEREAU / DUVELLERIE		
STATION DE REPRISE - LE BASTEREAU		
VANNE D'ARRET D'ASPIRATION DES POMPES	Renouvellement	Programme
VANNE DE VIDANGE DN 150 MM	Renouvellement	Programme
STATION DE TRAITEMENT - LE BASTEREAU		
VANNE D'ARRET D'EAU DE LAVAGE DN 150 MM	Renouvellement	Programme
Fonds de travaux 100ke/an		
Travaux 2018		
Cana Rue feuille d or - 59000 euros	Renouvellement	Compte
Cana Rue Charlemagne - 3599.61 euros	Renouvellement	Compte
Pipe reprise UP BASTEREAU - 35000 euros - 0103001	Renouvellement	Compte

Sur le fonds de travaux, des travaux de canalisations et branchements ont eu lieu rue Charlemagne et Rue de la Feuille d'Or.

Le rapport complet détaillé a été adressé à l'ensemble des conseillers par lettre électronique. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. Il est consultable au secrétariat et sur le site internet des communes ayant retenu ce mode de diffusion.

Après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales, et plus précisément l'article L.2224-5,

Après présentation de ce rapport,

Après avoir entendu les commentaires du Rapporteur,

Le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents

- **PREND ACTE** de la remise du rapport d'activité 2018 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement Azay-sur-Cher / Vézetz ;
- **DECIDE** de communiquer ce document aux communes adhérentes, notamment aux fins de respect de communication au public, dans le respect des dispositions de l'article 1411-13 du CGCT,
- **PRECISE** que ce rapport sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

4. Service de l'assainissement- rapport d'activités 2018 du délégataire Véolia Eau

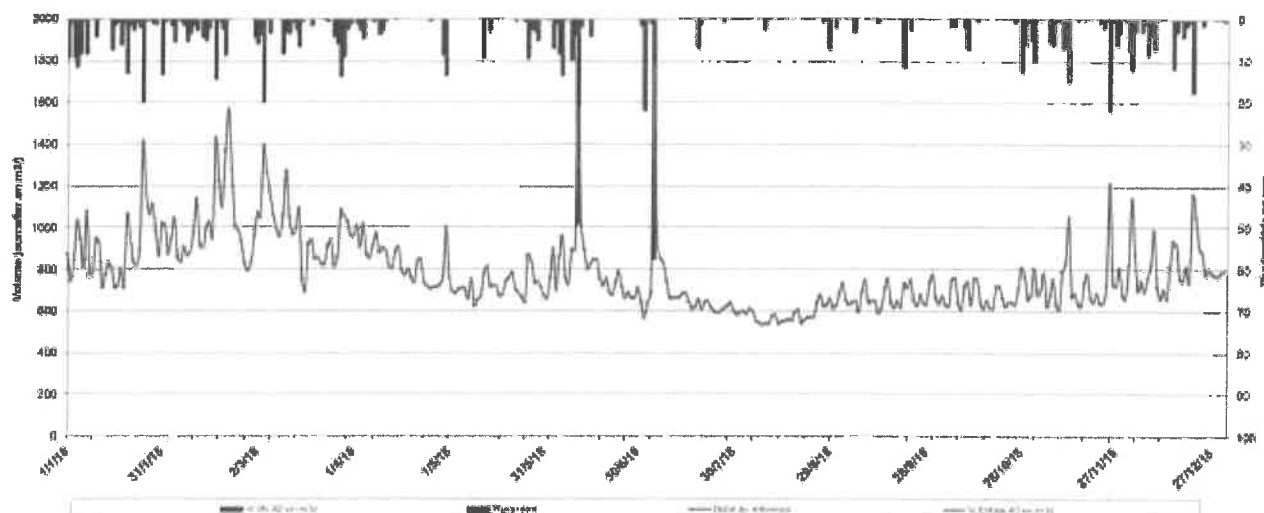
Monsieur le Président indique aux membres de l'assemblée que Véolia Eau, en sa qualité de délégataire, nous présente son rapport concernant le service public de l'assainissement pour l'exercice 2018.

Plus précisément, il ressort de ce document remis, les points suivants :

- 2 806 abonnés (pour 2 757 en 2017),
- un réseau de 60 kms et 13 postes de refoulement électromécaniques, (après intégration du poste de relèvement de la Bussardière à Azay-sur-Cher)
- deux stations d'épuration : *Beauregard* (10 000 équivalent habitants et *Voie Creuse* (biodisques, 70 équivalent habitants),
- un abonné domestique consommant 120 m³ payera 221,61 € TTC en 2018 (219,42 € au 1^{er} janvier 2017), soit en moyenne 1,85 €/m³ (1,83 €/m³ en 2017).

Les évènements 2018 à retenir :

Bilan annuel des volumes entrants et de la pluviométrie :



Impact des pluies sur la station de Vézetz (pluviométrie à droite en mm et en bleu et volume entrant sur la STEP en m3/j à gauche et en vert)

Concernant la STEP de Beauregard, comme les années antérieures, la courbe montre bien la collecte d’eaux parasites par la STEP avec un volume entrant qui augmente à chaque pluie. Outre ces eaux de pluies des eaux de nappes sont également collectées.

Comparatif des volumes entrants sur 3 ans STEP de Beauregard :

		2016	2017	2018	Diff. An/An-1 [%]
[mm/an]	Pluviométrie	552	509	796	56%
[m3/an]	Entrée A3	319 714	257 043	287 224	12%
	Sortie A4	323 840	263 090	298 646	14%
	Déversoir en tête de station A2				
	By-pass A5				

Pour mémoire l’année 2017 était sèche d’où le volume entrant plus bas qu’en 2016 et 2018. Seul un léger dépassement en phosphore (2.08 mg/l pour une norme à 2 mg/l) a été constaté sur le bilan du 1er juillet 2018 : cette valeur n’étant pas rédhitoire, la STEP est classée conforme en 2018.

Pour la STEP de la Voie Creuse, un seul dépassement rédhitoire a été constaté au cours de l’année sur l’analyse du 28/08/18 en MES pour 112 mg/l mesurés (valeur rédhitoire fixée à 85 mg/l).

Sur cette station nous prévoyons le renouvellement des paliers de la biodisque fin 2019 début 2020 au plus tard (en garantie de continuité de service).

Avenant fond de renouvellement

Signé en janvier 2018 avec bordereau de prix. Aucun renouvellement n'a été réalisé sur ce fond en 2018 donc la somme est reportée pour une utilisation ultérieure. Veolia se tient à la disposition de la Collectivité pour étudier les rues à renouveler en programme annuel ou en regroupement de 2 années en 2019 par exemple.

Travaux de renouvellement 2018 par Véolia sur les installations

Installations électromécaniques	Opération réalisée dans l'exercice	Mode de gestion
VERETZ - NOUVELLE STEP BEAUREGARD		
PRETRAITEMENT DES EFFLUENTS		
TAMIS ROTATIF NO1	Rénovation	Cté de service
DEGAZAGE (CUVE A MOUSSES)		
3 POIRES DE NIVEAU (CONTACTEUR - INTERRUPTEUR)	Renouvellement	Programme
CLARIFICATEUR		
BROSSE CYLINDRIQUE MOTORISEE	Renouvellement	Programme
VARIATEUR POMPE EAU INDUSTRIELLE	Renouvellement	Cté de service
LOCAL CENTRIFUGATION DES BOUES		
POMPE D'EXTRACTION A VITESSE VARIABLE DES BOUES DU	Rénovation	Programme
POMPE D'INJECTION DU POLYMERE DILUE N°2	Renouvellement	Programme
VERETZ - RUE VIEILLE		
PR RUE VIEILLE REFAIT EN 2013 (HABERT)		
POMPE 2 FLYGT 3127,160 1360281	Renouvellement	Cté de service
DIVERS OPERATIONS PROGRAMMEES SUR PR ET STEP		
FRACTIONNER L'UT AU FUR ET A MESURE DES BESOINS		
divers opérations programmées	Renouvellement	Programme

Travaux de sécurité réalisés en charges d'exploitation par Véolia

A la STEP, une passerelle pour atteindre la vis à chaux et sécuriser les opérations de débouillage a été réalisée en 2018.

Nous avons eu à déplorer du vandalisme à la STEP de Beauregard où les panneaux de clôture récents ont été volés : Véolia les a remplacés en urgence après ce vol.

Etude diagnostic assainissement

L'étude diagnostic des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviaux a été confiée à G2C environnement et démarré en 2017. Elle s'est terminée début 2019 et propose un plan de renouvellement pluriannuel de travaux que la Collectivité pourra aussi comparer aux besoins en AEP et autres programmes de voirie ou d'enfouissements de réseaux.

Mise en conformité avec l'arrêté du 21/07/2015 (obligations réglementaires administratives)

La Collectivité a financé et confié à Véolia plusieurs opérations en relation avec cet arrêté. Nous avons conçu un cahier de vie pour la STEP de la Voie Creuse, comprenant la description du système d'assainissement et les conditions de son exploitation, l'organisation de la surveillance mise en oeuvre, le recueil annuel des analyses, des mesures et de la maintenance réalisée pour mise à jour et transmission à l'Agence de l'Eau et au Satèse (organisme en charge du contrôle pour la Collectivité).

Le poste de relevage du Fourneau, compte-tenu du nombre d'EH reçus devait disposer d'un système de mesure du volume déversé en cas de trop-plein et non plus seulement d'une sonde de détection de ce passage. Un caisson inox validé par le Satèse a été fabriqué et installé avec raccordement à la télégestion des informations.

Le PR Vieille Rue s'avérait dans le même cas que le PR Fourneau : un équipement similaire a été installé.

Autres travaux financés par la Collectivité

Le SIAEPA nous a confié :

- Le nettoyage ponctuel du poste de la Cocarderie qui avait été rétrocédé dans le domaine public mais pas dans le contrat d'affermage : ce poste a été démonté en 2019 car le réseau raccordé sur une autre rue en gravitaire à partir d'une extension EU (aucun avenant n'était donc nécessaire). A titre informatif, un litige est survenu sur ce démontage avec Géoplus sur la facture présentée par l'entreprise intervenue pour le démontage.

- Rue Bobby Lapointe à Vêretz, 3 futures maisons n'étant pas raccordables en gravitaire, le SIAEPA a financé 3 PEHD dn 63 EU sur lequel les riverains viendront se brancher avec une pompe de relevage

- Rue de la Poste à Azay sur Cher, une petite extension EU (et EP en parallèle) a été réalisée.

Les propositions d'amélioration :

Poursuivre les travaux de renforcement et/ou de renouvellement des tronçons les plus sensibles aux entrées d'eaux claires parasites.

Entrée d'Eaux Claires Parasites : les postes du Port, du Vieux Moulin, rue Vieille et des Serraults sont identifiés comme points d'entrée. La fin de l'étude de G2C oriente également les réseaux à renouveler en priorité.

Réalisation possible des travaux sous fonds de renouvellement à définir pour 2018 en concertation avec la Collectivité : la rue du Port par exemple est intéressante à renouveler (eaux parasites, eau potable également envisagée, enfouissement de câbles actuellement aériens).

Le rapport complet détaillé a été adressé à l'ensemble des conseillers par lettre électronique. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. Il est consultable au secrétariat et sur le site internet des communes ayant retenu ce mode de diffusion.

Après en avoir délibéré,
Vu le code général des collectivités territoriales, et plus précisément l'article L.2224-5,
Après présentation de ce rapport,
Après avoir entendu les commentaires du Rapporteur,

Le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents

- **PREND ACTE** de la remise du rapport d'activité 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement Azay-sur-Cher / Véretz ;
- **DECIDE** de communiquer ce document aux communes adhérentes, notamment aux fins de respect de communication au public, dans le respect des dispositions de l'article 1411-13 du CGCT,
- **PRECISE** que ce rapport sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

5. Commission de contrôle financier article R 2222-3 du CGCT - constitution et désignation des membres

L'article R2222-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que toute entreprise liée à une commune ou à un établissement public communal par une convention financière comportant des règlements de compte périodiques est tenue de fournir à la collectivité contractante des comptes détaillés de ses opérations. Conformément à l'article R2222-3 du même code, dans les établissements ayant plus de 75 000 euros de recettes de fonctionnement, ces comptes doivent être examinés par une commission de contrôle dont la composition est fixée par une délibération de l'établissement.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Comité syndical **ADOpte**, à l'unanimité des membres présents cette proposition. La commission de contrôle du SIAEPA est composée des membres suivants :

- Représentants de la commune de Véretz : Mme Gisèle BENOIT et M. Jean-Marc HEMME
- Représentants de la commune d'Azay-sur-Cher : Mme Christine SACRISTAIN et M. Claude ABLITZER

6. Informations générales - suivi des études et travaux

Une présentation générale des dossiers en cours est effectuée auprès des membres du SIAEPA :

6.1 plan de renouvellement eau potable et eaux usées.

Comme cela avait été évoqué à la dernière présentation de G2C, la priorité pour les eaux usées est le remplacement des réseaux identifiés en surcharge eaux pluviales (bords du Cher pour l'essentiel). Aussi, un premier renouvellement se tiendra rue du Port à Azay-sur-Cher (une première réunion a été calée avec les services du SIEIL pour la partie enfouissement) afin de s'inscrire dans la programmation 2020 du SIEIL.

Des travaux équivalents seront programmés par la suite sur les quais de Véretz et autres sites identifiés comme prioritaires. Les canalisations d'eau potable seront renouvelées en parallèle. Ces opérations s'inscriront en grande partie dans le cadre du plan de renouvellement annuel eau et assainissement porté par VEOLIA .

6.2 schéma directeur d'assainissement et d'eaux pluviales

Nous attendons la communication du dossier définitif qui permettra d'organiser l'enquête publique. L'enquête sera programmée au cours du dernier trimestre.

6.3 schéma directeur d'eau potable

La consultation pourrait être lancée à la fin de l'été pour débiter l'étude au cours du dernier trimestre.

6.4 Travaux de protection du périmètre immédiat et raccordement du forage F4.

La consultation des entreprises a été lancée. Le chantier débutera courant juillet.

6.5 Fuite d'eau potable dans la cave des Berges du Cher

Un écart de consommation de plus de 900 m³ a été constaté par Véolia en raison d'une fuite au niveau de la cave des Berges du Cher. Une demande de dégrèvement sera effectuée auprès de Véolia sur la partie « assainissement ».

▲▲▲▲▲▲▲▲

La prochaine réunion du Comité se tiendra le mercredi 23 octobre 2019 à 18h00.






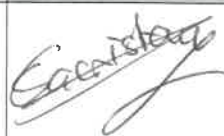

Azay-sur-Cher, le 11 juillet 2019

La secrétaire de séance



Gisèle BENOIT

Ont signé les Membres présents :

Nom - Prénom	Fonction	Présence	Signature	Observation
ALARY Janick	Titulaire	présent		
ABLITZER Claude	Titulaire	présent		
VINCENT Bruno	Titulaire	Absent excusé		
GUILLAUME Danièle	Titulaire	présente		
BENOIT Gisèle	Titulaire	présente		
HEMME Jean-Marc	Titulaire	présent		
GAUTRON Johnny	Suppléant	Absent excusé		
SACRISTAIN Christine	Suppléante	présente		
POUILLOUX Thierry	Suppléant	Absent excusé		
BODIER Jean-Pierre	Suppléant	Absent excusé		
ARCHAMBAULT Olivier	Suppléant	présent		
Participaient également à la séance :				
Stella LALANDE	DGS			